

Aménagement du Territoire et Environnement - Volet Agricole



Date de publication de l'offre

05/12/2025 - 31/01/2026

Type d'emploi

CDI

Catégorie de métier

Agriculture

Nom de l'organisme

ASSOCIATION PATRIMONIALE DE LA PLAINE DE VERSAILLES ET DU PLATEAU DES ALLUETS

Mission

Missions principales :

- Conduire des démarches de diagnostic territorial, d'évaluation environnementale et d'analyse réglementaire (études d'impact, plans de prévention des risques, trames vertes et bleues...).
- Participer à la conduite de projets partenariaux avec l'État, les collectivités voisines, les établissements publics, les agences d'urbanisme et les opérateurs privés.
- Conseiller les élus et les services sur les orientations d'aménagement et animer des démarches de concertation avec les acteurs locaux et la population.
- Concevoir, planifier et piloter des projets structurants en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de transition écologique. La charte paysagère, l'urbanisme en conseil et support.
- Élaborer, suivre et évaluer les documents de planification (PLU, PLUi, SCOT, PADD, SRADDET), en intégrant les enjeux climatiques, sociaux et économiques.
- Accompagner la collectivité dans ses politiques publiques d'aménagement durable : mobilités douces, sobriété foncière, revitalisation des centralités, biodiversité, lutte contre l'artificialisation.
- Assurer une veille stratégique sur les évolutions législatives et réglementaires en urbanisme et environnement.
- Être en cohérence avec notre charte paysagère et sans préjudice à la profession agricole, de la préservation et protection des patrimoines agricoles, naturels et forestiers.
- Défendre l'intérêt des agriculteurs, préserver les ressources naturelles ainsi que maintenir la qualité et l'identité paysagère de la Plaine de Versailles dans tous les sujets liés à l'aménagement du territoire.

MISSIONS CONNEXES :

Projet Abeilles, biosphère, prairies calcicoles, animation d'ateliers de sensibilisation, encadrement de stagiaires.

Profil

- Formation supérieure Bac+5 (Master ou diplôme d'ingénieur) en urbanisme, aménagement du territoire, environnement, géographie, développement durable, ou équivalent.
- Expérience professionnelle de 2 à 5 ans minimum souhaitée dans une collectivité, un établissement public, une agence d'urbanisme ou un bureau d'études ou dans un domaine d'activité similaire.
- Permis B requis.

Coordonnées pour postuler

coordination@plainedeversailles.fr, contact@plainedeversailles.fr